

**Arrêté du 20 septembre 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1321756A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Toulouse ;

Vu les arrêtés du 11 février, du 14 mars, du 11 octobre et du 22 décembre 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Toulouse ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2013 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Toulouse ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse, en date du 4 janvier 2013 ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes Midi-Pyrénées, en date du 23 mai 2013 ;

Vu les propositions du ministre de l'économie et des finances, en date du 18 juillet 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Toulouse et du procureur général près ladite cour, en date du 4 septembre 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Toulouse :

En qualité de président

Mme Marie-Pierre PELLARIN, conseillère à ladite cour, titulaire.

M. Philippe LEGRAS, président de chambre à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Christian BUZET, procureur financier à la chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées, titulaire.

Mme Françoise FALGA, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées, suppléante.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Jean-François BARBIERI, professeur de droit privé à l'Université Toulouse 1 - Capitole, titulaire.

M. Jacques LARRIEU, professeur de droit privé à l'Université Toulouse 1 - Capitole, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Yves REYMOND, président de chambre au tribunal de commerce de Toulouse, titulaire.

Mme Joëlle MUNIER, vice-présidente au tribunal de grande instance de Toulouse, titulaire.

M. Laurent GRANDEL, président de chambre au tribunal de commerce de Toulouse, suppléant.

M. Jean-Charles GARRIGUES, vice-président au tribunal de grande instance de Toulouse, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

Mme Ghislaine VEYSSIER, directrice départementale des finances publiques du Tarn-et-Garonne, titulaire.

M. Gérald QUINTIN, directeur départemental des finances publiques du Tarn, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Pierre BONALD, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse, titulaire.

M. Michel DEDIEU, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 20 septembre 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN